

PRÉSENCE magazine

Volume 9 • N° 65

MARS-AVRIL 2000 • 4,50 \$

Marguerite
Bourgeoys

REPORTAGE

RENCONTRE

Christianisme
du bout du monde

DOSSIER

La peur!





Ce qui revient à César



En ce temps-là, c'était les années 40, ma mère gagnait 35\$ par semaine, ce qui représentait très exactement le prix de notre loyer mensuel. Nous étions trois à la maison à vivre sur ce revenu modeste: ma mère, ma grand-tante, qui recevait sa pension de vieillesse — une misère à l'époque — et moi qui ne rapportait rien, si ce n'est les bronchites et toutes les maladies contagieuses qui traînaient à l'école!

Un jour, une lointaine cousine vivant à Albany, N. Y., et qui avait l'habitude de venir nous visiter brièvement chaque automne, mourut tragiquement dans l'incendie de sa résidence. Jeune, elle avait connu la pauvreté, et la mère de ma grand-tante Cordélie avait alors porté secours à sa famille. Puis l'aisance lui était venue qui, chez

elle, n'avait pas chassé la reconnaissance. Si bien que sur son testament, elle léguait à Cordélie une pension de 15\$ par mois, sa vie durant, en souvenir de l'aide autrefois accordée.

CAS DE CONSCIENCE...

Ce jour-là, ma mère eut un cas de conscience, d'autant plus grave qu'elle l'avait délicate. Fallait-il déclarer à l'impôt ce revenu arrivé miraculeusement des États-Unis, et risquer de perdre ainsi le revenu d'appoint que constituait la pension de vieillesse? Si elle alla consulter notre curé, un père rédemptoriste à l'air fort austère et insoupçonnable de laxisme, c'était sans doute pour se prémunir contre la tentation de laisser la chère et bonne Cordélie encaisser son modeste héritage sans alerter le fisc.

J'étais encore bien jeune, mais jamais je n'oublierai la mine ahurie de ma mère quand, de retour du presbytère, elle entra à la maison. «*Qu'est-ce que le père L* a dit?*», demanda Cordélie. Avec l'air de quelqu'un qui n'en revenait pas, ma mère répondit dans un souffle: «*Il a dit: Madame Gratton, ne vous faites pas de scrupules avec ça, le gouvernement, c'est un corps sans âme.*» «*Un corps sans âme*», a-t-elle répété, comme pour revenir de son étonnement. Et c'est ainsi que, pendant les trois ans qui lui restaient à vivre, Cordélie encaissa quelque 500\$ sans perdre sa pension de vieillesse.

Quand avril nous ramène le temps de «*rendre à César...*», ce souvenir d'enfance resurgit, mais moi, je n'ai aucun bon père pour calmer mes scrupules, juste une conscience pour me rappeler mes devoirs de citoyenne. Et je l'écoute. Pourtant, Dieu sait si je n'aime pas toujours la façon dont sont dépensés mes impôts. Chaque fois qu'arrive le rapport du Vérificateur général, je risque la syncope. Que de coulage, que de gaspillage, que de politiques improvisées qui non seulement engloutissent des sommes astronomiques, mais qui, de surcroît, engendrent une foule d'effets pervers.

Mais nul besoin d'attendre ce rapport trop souvent accablant pour s'inquiéter et rager en prenant connaissance de l'usage souvent douteux qui est fait de l'argent des contribuables. Les journaux nous en fournissent l'occasion tout au long de l'année. Sur les scènes municipales, provinciales ou fédérale, on a le sentiment que c'est du pareil au même, seules les proportions du désastre varient. «*Équilibre budgétaire*», «*déficit zéro*», dont on nous rebat les oreilles, ne doivent pas nous faire illusion. Ces exploits sont sans doute rendus possibles par une gestion plus serrée des fonds publics, mais cela n'implique pas que tout gaspillage a pour autant été évité. Ce sont souvent les plus pauvres, nous le savons, qui font les frais des coupures en tout genre. Les citoyens représentés par des lobbies bien organisés, les syndiqués, sont plus à même de réclamer leur part du gâteau, et ils ne s'en privent pas.

PETITES RUSES ET GRANDES ASTUCES

Gouverner est un art difficile, je le sais, et je veux croire que les personnes qui exercent le pouvoir recherchent le bien général. Cela, hélas, peut vite devenir une notion assez abstraite dans le tumulte superconcret des intérêts particuliers qui savent se faire entendre et tirer leur épingle du jeu. Si la classe politique n'est pas toujours sans reproches, que dire de la façon dont chacune, chacun d'entre nous aborde la question de l'impôt? Qui peut se vanter de n'avoir jamais confié un travail au noir pour «sauver la taxe»; d'avoir toujours, en revenant de voyage, inscrit sur la formule prévue à cet usage la valeur exacte de tous les objets rapportés, risquant ainsi de «payer la douane», et d'annuler du même coup les économies qu'on estimait avoir réalisées en achetant outre-frontières, tout en esquivant de surcroît TPS et TVQ? Ce sont là des ruses et astuces d'amateurs. Il y a en ces matières des spécialistes des ligues majeures, dont je n'ai pas l'esprit assez tordu et rapace pour imaginer ou même comprendre toutes les combines. Je n'ai pas la conscience assez noire pour être à même de suivre, par exemple, le parcours compliqué du blanchiment d'argent.

SOLIDARITÉ SOCIALE ET ÉTHIQUE

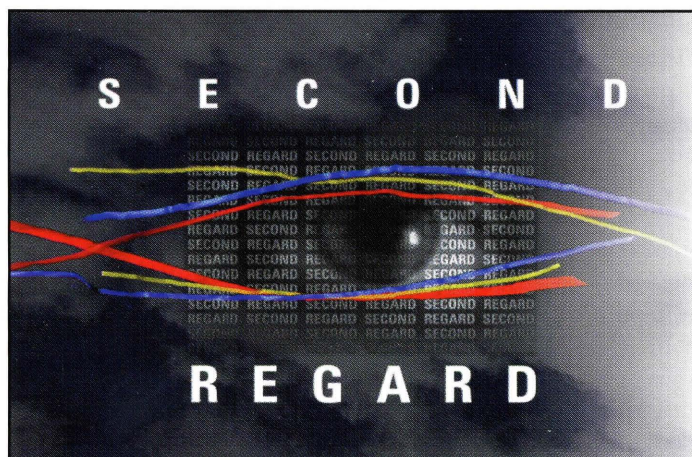
L'autre jour pourtant, une institution financière m'a invitée à participer avec mon mari à une séance d'information sur la «planification successorale». Pour faire simple et pour faire bref, disons qu'il s'agit de trouver des moyens, non pas pour frauder le fisc de son vivant, ce qui serait aussi illégal qu'immoral, mais de mettre en place des mesures pour soustraire le plus possible ses héritiers à la voracité du gouvernement, au moment de son décès. Prendre une assurance-vie qui ne sera pas imposable pour les ayants droit, voilà une solution possible. Mais il y a plus astucieux, comme créer une fiducie pour répartir la charge fiscale de ses héritiers sur deux revenus plutôt qu'un. Les spécialistes en la matière ne manquent pas d'imagination, et il faut voir toutes les subtilités techniques dont ils se régalaient quand ils veulent le bien de leurs clients.

Nous étions une vingtaine dans la salle lors de cette présentation. Certaines personnes paraissaient très intéressées.

Personnellement, j'étais plutôt agacée et mal à l'aise. Un couple sans enfants, je le précise, assis à mes côtés, trouvait toutes ces propositions presque immorales. La dame m'a expliqué pourquoi. Priver le gouvernement, à force d'astuces comptables, d'une part importante de sa succession — si on laisse aller les choses, cela peut représenter sur certains avoirs jusqu'à 50 %, ce qui n'est pas rien, convenons-en — c'est priver toute la société dont on doit être solidaire; c'est refuser de répartir entre tous les biens des mieux nantis. Vu comme cela, l'État n'est plus un corps sans âme.

La question est de savoir si le problème se pose différemment pour des personnes qui ont des enfants qu'ils veulent faire profiter le plus largement possible des biens qu'ils leur lèguent. Leur devoir social doit-il primer sur leur affection parentale? C'est un dilemme éthique où il n'est pas facile de trancher. Et tout le monde n'a pas en ces matières la même sensibilité. On aurait tendance à dire: ça dépend. Les enfants sont-ils des flambeurs?, roulent-ils déjà sur l'or?, sont-ils dans le besoin? Une chose est certaine, c'est un problème de gens riches, ou du moins à l'aise. Plus le patrimoine est considérable, plus les enjeux éthiques sont importants. Parce que plus on est fortuné, plus on dispose d'échappatoires, voyez-vous! «La planification successorale», cela peut aller de l'aménagement d'une modeste oasis symbolique jusqu'au départ sans retour de fonds vers les îles lointaines des «paradis fiscaux». Certaines familles et compagnies richissimes vous l'expliqueront, elles en savent long sur le sujet.

Si la plupart des gens honnêtes s'entendent sur l'idée qu'il faut «rendre à César», pour pourvoir aux besoins de l'ensemble de la population et faire rouler le char de l'État, les divergences surgissent quand il s'agit de préciser la part qui, en toute justice, revient à César. Je crois que le gouvernement a une âme. Elle vit en chacune et chacun de nous. Ce dont je ne suis pas sûre, c'est combien de sous il faut investir aussi bien mort que vif pour la sauver! Ma conscience, qui a l'habitude de me parler fort, ne m'a pas encore dit là-dessus son dernier mot. ■



Une incursion spirituelle
dans un monde en évolution,
le magazine religieux

SECOND REGARD

DIMANCHE 13 H 30

 **Radio-Canada**
Télévision